

BTS M.U.C.

Management des Unités Commerciales

OBJECTIFS

- Former de futurs responsables d'unités commerciales (*)
- La formation vise à développer des aptitudes humaines (dynamisme, ouverture d'esprit, culture générale, sens de la relation...) et techniques (maîtrise des outils de gestion et de management, maîtrise des outils informatiques, des techniques de vente et de marchandisage, culture économique et juridique...)

(*) **Unité commerciale** : lieu physique ou virtuel permettant à un client potentiel d'accéder à une offre de produits ou de services (exemples d'appellation : magasin, supermarché, hypermarché, agence commerciale, agence bancaire, cabinet d'assurance, site marchand...).



PERSPECTIVES



- Prendre la responsabilité de tout ou partie d'une unité commerciale avec des missions :

- de management,
- de gestion de la relation de la clientèle,
- de gestion et d'animation de l'offre de produits et de services,
- de recherche et d'exploitation des informations nécessaires à ces activités,

dans des secteurs variés : grande distribution, petit commerce en réseau, franchise, banques, assurances, services...

- La poursuite d'études :

- Licence Professionnelle
- Écoles de commerce sur concours

THEMES ABORDES

Formation pratique en stage

- **13 semaines de stage sur deux années**
- es missions commerciales permettant d'acquérir des compétences validées dans deux épreuves de BTS
- Un lien permanent entre formation théorique et savoir-faire professionnels

Enseignements professionnels

Ils ont pour objectif de vous faire acquérir les outils nécessaires au management et au pilotage d'une U.C.

- Management et gestion des U.C.
- Gestion de la relation commerciale
- Développement de l'unité commerciale
- Informatique commerciale
- Communication

Formation théorique générale

Au-delà des aptitudes que la formation doit développer (dynamisme, sens des relations, rigueur...), celle-ci a pour objectif de vous faire acquérir un esprit et une démarche mercatique, une **solide culture générale, économique et juridique**.

Elle a également pour objectif de vous faire acquérir la maîtrise d'une ou deux **langues vivantes étrangères**, atout indispensable pour une insertion professionnelle réussie.

HORAIRES :

30 heures de cours hebdomadaires dont 8 heures de TD.

Enseignements généraux : 10 H

Enseignements professionnels : 20 H